AGENT DE DÉSINFESTATION

Autres noms: *agent d'assainissement, désinfecteur de bâtiments*

La profession

Définition ou description

Elimine les animaux nuisibles (rongeurs, insectes, etc.) présents dans les bâtiments et à leurs abords à l'aide de produits toxiques ou de pièges. Traite les locaux par fumigation ou pulvérisation au moyen de gaz, de solutions ou de poudres toxiques; dispose des appâts, des pâtes toxiques ou des pièges dans les locaux. Peut, avant d'intervenir, procéder au nettoyage des lieux. L'activité peut être soumise à autorisation. Secteur: services fournis aux entreprises ou aux particuliers (DOT).

Professions particulières ou connexes

Peut être désigné selon la spécialité: dératiseur, désinsectiseur, ou selon la fonction: chef d'équipe, ouvrier, aide. Professions connexes: applicateur hygiéniste; agent de désinsectisation, de démoustication; opérateur de stérilisation, de pasteurisation (dans les industries agroalimentaires). Dans l'agriculture sont concernés les travailleurs occupés à des opérations de protection des cultures (à l'aide de pesticides, de désherbants; par pulvérisation, fumigation; au moyen d'appareils manuels, de machines, par avion) et à des opérations connexes (préparation des produits, stockage), les agents techniques, les conseillers et les inspecteurs agricoles (pour l'emploi des produits chimiques ou la protection des cultures) ainsi que les autres travailleurs exposés à des pesticides, des désherbants, etc.

Activités

Le travail comprend les activités suivantes: additionner des produits chimiques à des solutions, conseiller, analyser, appliquer, aider, autoriser, poser des appâts, des pièges; mélanger, percer, donner des instructions, brûler les mauvaises herbes, calculer, porter/transporter, vérifier, nettoyer, monter sur des échelles, ramasser, contrôler, coordonner, couper, détruire, déceler, déterminer, creuser, diriger, distribuer, éliminer, assurer, estimer, évaluer, examiner, exterminer, fixer, vaporiser, composer des mélanges de produits, fumiger, gazer, mesurer, placer/déplacer, prendre/mettre, poser, allumer, imprégner les sols, injecter, insérer, inspecter, installer, questionner, étudier/rechercher, isoler, garder, tuer, charger/décharger, localiser, entretenir, manœuvrer des dispositifs de commande, marquer, modifier, informer, observer, obtenir, ouvrir, faire fonctionner, verrouiller, peindre, piloter, empoisonner, positionner, afficher, verser, préparer, prévenir, produire, pousser/tirer, pomper, soulever, consigner, enlever, remplacer, dresser des rapports, prélever des échantillons, boucher, chercher, maintenir, choisir, régler, tirer avec une arme à feu, signaler, pulvériser, étaler, désinfecter, stériliser, surveiller, attacher, former des personnes, conduire des véhicules, des machines; transférer, capturer, traiter, tourner, utiliser, peser, emballer.

Les risques

Risques d'accident

- Glissades, trébuchements et chutes de plain-pied; heurts contre des objets (notamment lors du port de masques de protection limitant le champ de vision); chutes de hauteur (d'une plate-forme, dans des escaliers), notamment lors du transport de récipients ou d'autres objets lourds; chutes d'un véhicule remorqué;
- chutes d'objets lourds, de récipients en particulier, sur les pieds;
- coupures et autres lésions causées par des objets à arêtes vives;
- lésions aux pieds causées par la marche sur des objets à arêtes vives abandonnés dans les champs, lors du traitement des cultures;
- risques de hernies à la suite d'efforts excessifs lors du levage et du transport de lourdes charges;
- éclatement de récipients sous pression, avec projections de pesticides, lors des opérations de pulvérisation;
- brûlures de la peau causées par l'exposition aux pesticides (par exemple à des solutions de diquat), en l'absence d'équipement de protection;
- inhalation de pesticides lors des opérations de pulvérisation (port de masques de protection inadaptés ou défectueux, brusque changement de direction du vent);
- ingestion de pesticides (méprise sur le produit, confondu avec une boisson, ingestion d'eau polluée par un pesticide (accident qui arrive parfois à des personnes, en particulier des enfants, qui ne participent pas directement aux opérations de traitement), contact avec des récipients ou utilisation de récipients ayant contenu des pesticides);
- projections de pesticides sur le visage ou les mains lors de la préparation de solutions;
- contamination ou intoxications lors du mélange de pesticides dangereux très concentrés;
- intoxications aiguës lors des opérations de pulvérisation de pesticides (notamment par suite d'inhalation, quand les travailleurs ne portent pas de masque de protection, l'intoxication pouvant être mortelle) ou lors du transport et du stockage (à la suite d'un épanchement, en cas d'incendie);
- intoxications aiguës provoquées par des composés dangereux (acide cyanhydrique, dioxyde de soufre, oxydes d'azote) dégagés par la combustion de pesticides ou de récipients ayant contenu des pesticides sur les lieux de production, de stockage, de préparation ou d'utilisation (en cas d'incendie ou d'explosion ou encore de brûlage volontaire, par imprudence);
- irritation de la peau et des yeux, nausées, engourdissement des membres, oppression, asphyxie chez les personnes appelées à combattre des incendies en présence de pesticides;
- chocs électriques lors de l'utilisation d'appareils électriques ou électromécaniques défectueux;
- risques électriques lors d'opérations d'assainissement autour de pylones électriques;
- risques d'accident ferroviaire lors d'opérations sur des voies ferrées;
- morsures par des rongeurs ou des serpents, piqûres par des abeilles, des guêpes ou d'autres insectes lors des travaux dans les champs;
- risques accrus d'accident de la route dans les conditions de conduite souvent rencontrées (longs trajets, véhicules lourdement chargés tractant des remorques ou des machines de pulvérisation, mauvaises routes, intempéries);
- risques associés aux opérations de traitement des cultures par avion ou par hélicoptère (vol à basse altitude, risques d'écrasement au sol, exposition aux pesticides en cas de libération accidentelle dans l'appareil ou de passage accidentel dans un nuage de pesticide);
- dans les mêmes opérations, risques pour le personnel au sol (risques d'être heurté par l'avion lors des manœuvres au sol ou à très basse altitude, exposition aux pesticides en cas de fuite, d'écrasement de l'avion, etc.).

Risques physiques

- Exposition aux rayonnements ultraviolets (directs ou réfléchis) de la lumière solaire lors du travail en plein air (risques d'érythème, de cancer de la peau, de cataracte, de kératite);
- exposition à des conditions météorologiques pénibles, à la chaleur et au froid (avec des effets pouvant aller de la sen-

sation de chaleur ou de froid aux coups de chaleur ou aux gelures selon le cas);
– risques d'électrocution lors de la pulvérisation de produits phytosanitaires à proximité de lignes électriques.

Risques chimiques

– Affections de la peau (érythème, démangeaisons, éruptions, irritations, sensibilisation, etc.) causées par l'exposition à des produits phytosanitaires sous forme de gouttelettes (application par pulvérisation), de vapeurs ou de gaz ou par le contact direct (éruptions et démangeaisons causées par le bromure de méthyle, érythème causé par les pyréthrinoïdes synthétiques, urticaire causé par le fumarate de diéthyle);
– dermatoses causées par les produits phytosanitaires par contact ou par intoxication, notamment par contact avec des composés organophosphorés ou des cyanopyréthrinoïdes (y sont exposés non seulement les travailleurs qui appliquent des produits phytosanitaires, mais aussi les personnes qui peuvent être en contact avec des dépôts ou des restes de ces produits (jardiniers, travailleurs appelés à manipuler des fruits ou des légumes, vétérinaires);
– acné ou porphyrie cutanée tardive provoquées par le contact avec des pesticides chlorés;
– irritation des yeux lors des opérations de pulvérisation (par exemple, avec les pesticides organophosphorés);
– cataracte causée par l'exposition au diquat;
– kératites et conjonctivites causées par des insecticides;
– irritation et brûlure de la bouche et de la gorge lors des opérations de pulvérisation;
– ulcères de la bouche chez les travailleurs appelés à préparer des solutions de carbamates pour pulvérisation;
– troubles d'origine gastro-intestinale (douleurs abdominales, crampes, diarrhée, nausées, céphalées, vertiges, étourdissements, perte totale ou partielle de conscience, apoplexie, coma);
– affections pulmonaires (œdème, pneumonie chimique, asthme, alvéolite, pneumoconiose (liée à l'application de pesticides en poudre), etc.);
– asphyxie causée par l'inhalation de composés organophosphorés ou de carbamates lors des opérations de pulvérisation;
– risques d'intoxication grave (à distinguer des intoxications aiguës) dus à l'exposition à des pesticides, pouvant causer la maladie, l'invalidité ou la mort;
– troubles du système nerveux causés par l'exposition aux pesticides, aux composés organophosphorés en particulier (effets toxiques, troubles de l'équilibre, du comportement, des facultés intellectuelles, anxiété, insomnie, neuropathies);
– troubles endocriniens, troubles de la fonction reproductive (stérilité, fausses couches, effets embryo- et fœtotoxiques, malformations congénitales, décès des enfants à la naissance ou dans la période postnatale);
– effets sur le sang et sur le système cardio-vasculaire, causés notamment par l'exposition à des hydrocarbures chlorés;
– effets sur l'appareil locomoteur et les tissus mous;
– autres effets de l'exposition aux pesticides sur les divers systèmes anatomiques;
– effets cancérogènes (cancer du cerveau, du poumon, des voies respiratoires, du foie, de la prostate, de la vessie, des testicules, lymphosarcomes, leucémies, myélomes multiples et nombreuses autres manifestations cancérogènes ou mutagènes).

Risques biologiques

Risques d'infection par des zoonoses transmises par des insectes.

Facteurs ergonomiques et psychosociaux

– Dorsalgies causées par le travail avec des pulvérisateurs manuels;
– lumbagos causés par de mauvaises conditions de travail (humidité, vibrations, mauvaise suspension des véhicules, mauvaise conception des sièges);
– lésions aiguës de l'appareil locomoteur causées par des efforts excessifs ou de mauvaises postures lors du transport ou de la manutention de récipients ou d'objets lourds;
– fatigue et sentiment général de mauvais état de santé;
– stress neuropsychique causé par la crainte d'une exposition dangereuse aux pesticides, et d'un échec aux examens médicaux périodiques d'aptitude au travail.

Informations complémentaires

Références

Cahiers de médecine interprofessionnelle, 1992: «L'auxiliaire vétérinaire», fiche médico-professionnelle 4, vol. 32, nº 3.

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), 1991: «Occupational exposures in insecticide application and some pesticides», *IARC Monograph on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans*, vol. 53 (Lyon).

Organisation mondiale de la santé (OMS), 1990. *Principles for the Toxicological Assessment of Pesticide Residues in Food*, Environmental Health Criteria Series No. 104 (Genève).

Annexe

Pesticides d'usage courant:
– Aldicarb
– Aldrine
– Amitrole
– Arsenic
– Atrazine
– Azinphos (méthyle)
– Bromure de méthyle
– Captane
– Carbaryle
– Chlordane
– Chloropicrine
– Chlorpyrifos
– 2,4-D
– DDT
– Diazinone
– Dibromure d'éthylène
– Dichlorvos
– Dieldrine
– Diquat
– Endosulfane
– Endrine
– Ethion
– Fensulphotion
– Fenthion
– Fluoracétate de sodium
– Fonophos
– Furfural
– Heptachlore
– Lindane
– Malathion
– Mévinphos
– Paraquat
– Parathion
– Pentachlorophénol
– Perméthrine
– Phénamiphos
– Pyrèthre
– Rotenone
– Sulfate de cuivre
– Systox (2,4,5-T)
– Téméphos
– TEPP
– Thallium
– Thiuram
– Warfarine